DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

> Arrondissement de ROCHEFORT

> > Canton de ROYAN

Commune de ROYAN

74135 Objet

REPRESENTANTS DE LA VILLE AU SEIN DU CONSEIL d'ADMINISTRATION DES PORTS DE PLAISANCE DU PONANT

DATE DE CONVOCATION

17 octobre 1974 DATE D'AFFICHAGE

17 Octobre 1974

Nombre de conseillers en exercice 26

Nombre de présents 20

Nombre de votants 22

SOUS-PRÉFECTURE - ROCHEFORT

ARRIVÉE LE

- 4 NOV. 1374

DELIBÉRATION EXÉCUTOIRE
LACT. 46 du C. ML1

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent

soixante quatorze

le vingt cinq octobre

à 18 heures

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M onsieur de LIPKOWSKI

Etaient présents: MM. de LIPKOWSKI, STIPAL, DUFOUR, Mme FAVIERE, MM. BOUCHET, DOMECQ, BERLAND, BROTREAU, LACHAUD, DOIREAU, MONTRON, LARGETEAU, NAULIN, COLLE, BUCHET, DELAIR, Me TAP, MM. BARRIERE, BOUTET, Mme BIDEAU

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. Melle FOUCHE par M. STIPAL M. TETARD par M. de LIPKOWSKI

Absents: MM. Me BARDE, M. RIVIERE, M. BUJARD, M. PAPEAU,

M M. MONTRON

a été élu Secrétaire.

Par lettre du 26 Juillet 1974, M. le Président de l'Union des Ports de Plaisance du PONANT a indiqué que conformément aux dispositions des articles 9,13 et 14 des Statuts de cette Union, chaque Port de Plaisance doit être représenté au Conseil d'Administration par deux délégués.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- propose :
- M. le Colonel BUCHET , Adjoint au Maire de ROYAN, chargé des Questions portuaires,
- M. Roger BOUTIN, Président de la Société des Régates, gestionnaire du Port de Plaisance de ROYAN,

comme délégués pour siéger au Conseil d'Administration de l'Union des Ports de Plaisance du PONANT. - accepte les Statuts de l'Union adoptés par l'Assemblée Générale constitutive, réunie à PARIS, le 20 mai 1974 , qui prévoit entre autres dans son article 2 ,une cotisation annuelle de 100 F par Port adhérent .

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits Ont signé au registre MM. les Membres présents à la séance.

Pour extrait conforme au Registre

Pour le Maire Le Premier Adjoint,

Guy TETARD